



École Saint-Pie X
1955

388 Boulevard Taché Est
Montmagny
QC, G5V 1E2

Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud

Québec

1^{re} séance du Conseil d'établissement tenue le 1^{er} octobre 2024 à 18h30– local de la bibliothèque

<input checked="" type="checkbox"/>	Josée Bonin, directrice	<input checked="" type="checkbox"/>	Gabrielle Brisebois, présidente
<input checked="" type="checkbox"/>	Annie St-Pierre, responsable du service de garde	<input checked="" type="checkbox"/>	Isabelle Bergeron Labrie, parent
<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Josée Rouleau, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	Jonathan Regniere, représentant de la communauté
<input checked="" type="checkbox"/>	Lisa Couillard, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	Claudie Morin, parent
<input checked="" type="checkbox"/>	Karol-Ann Desjardins, personnel de soutien	<input checked="" type="checkbox"/>	Michelle Desjardins, représentante de la communauté
<input checked="" type="checkbox"/>	Isabelle Mathurin, parent	<input checked="" type="checkbox"/>	Jolyane Nadeau-Collin, personnel de soutien et secrétaire
<input checked="" type="checkbox"/>	Anabel Côté, parent		

Sujet	Contenu	Approbation/Adoption/Information/ Consultation
1. Ouverture de la séance et vérification du quorum	18h34, ouverture de la séance. Madame Gabrielle Brisebois accueille les membres et constate le quorum.	
2. Nomination d'une secrétaire		Adoption Il est proposé par Lisa Couillard et approuvé QUE la secrétaire du conseil d'établissement sera Jolyane Nadeau-Collin. Adopté à l'unanimité
C.É. # 24-25-01		
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour		Adoption Il est proposé par Isabelle

<p>C.É. # 24-25-02</p>		<p>Mathurin et résolu QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que proposé.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>4. Nomination d'une présidente et d'une vice-présidente (56LIP)</p> <p>C.É. # 24-25-03</p>	<p>Gabrielle Brisebois sera la présidente.</p> <p>Isabelle Mathurin sera la vice-présidente.</p>	<p>Adoption Il est proposé par Karolann Desjardins et résolu QUE la présidente du Conseil d'établissement sera Gabrielle Brisebois et que la vice-présidente sera Isabelle Mathurin.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>5. Nomination des représentants de la communauté (42LIP)</p> <p>C.É. # 24-25-04</p>		<p>Adoption Il est proposé par Isabelle Bergeron Labrie et résolu QUE les représentants de la communauté seront Madame Michelle Desjardins et Monsieur Jonathan Regniere.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>6. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance du conseil d'établissement du 12 juin 2024 et suivi (document)</p>	<p>Les membres se questionnent sur les résultats en lien avec la popularité des activités sportives du mois de mai dernier. Il est mentionné que cette année, les</p>	<p>Adoption Il est proposé par Karolann Desjardins et résolu QUE : le procès-verbal de la séance</p>

<p>C.É. # 24-25-05</p>	<p>activités se feront en 4 soirées plutôt que 5.</p>	<p>ordinaire du conseil d'établissement du 12 juin 2024 est approuvé.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>7. Établissement d'un calendrier des séances (67LIP)</p> <p>C.É. # 24-25-06</p>	<p>Les dates sont : 27 novembre 2024, 12 février 2025, 9 avril 2025 et le 28 mai 2025.</p>	<p>Adoption</p> <p>Il est proposé par Isabelle Bergeron Labrie et résolu QUE le calendrier des séances est approuvé.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>8. Règles de régie interne du conseil d'établissement (67LIP) (document)</p> <p>C.É. # 24-25-07</p>	<p>Modification de la date du document.</p>	<p>Approbation</p> <p>Il est proposé par Isabelle Bergeron Labrie et résolu QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement sont approuvées.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>9. Activités de financement et fond 2 (94LIP)</p>	<p>Madame Josée Bonin explique le budget 2024-2025. Elle mentionne également qu'il y a 30 711\$ au fond 2 pour la cour d'école.</p>	<p>Information</p>
<p>10. Formation obligatoire (53LIP) et</p>		<p>Information</p>

dénonciation d'intérêt (70LIP)		
11. Normes et modalités 2024-2025 (96.15LIP)	Modifications : En anglais langue seconde, l'évaluation s'effectuera seulement à partir de la 2 ^e et 3 ^e étape.	Consultation
12. Règles de régie interne du service de garde 2024-2025 (77.2LIP) C.É. # 24-25-08	Madame Annie St-Pierre Tremblay explique la majoration des tarifs du service de garde. Le tarif par jour passe de 9,20\$ à 9,50\$. Les tarifs à la période sont désormais à 4,85\$ pour la période du matin, 4,30\$ pour la période du diner et 7,15\$ pour la période du soir. Modifications à faire dans le document présenté : changer le nom de la direction et la date d'approbation.	Adoption Il est proposé par Lisa Couillard et résolu QUE les règles de régie interne du service de garde pour l'année 2024-2025 sont approuvées. Adopté à l'unanimité
13. Reliquat (recours collectif)	Madame Josée Bonin explique le reliquat : Recours collectif en lien avec les frais de scolarités imposés aux parents. Un retour de 18 596,50\$ sera déduit de la facture pour les effets scolaires de chaque élève. Madame Josée Bonin précise que nous avons 2 ans pour écouler les sommes.	Information
14. Plan de lutte	L'adoption est remise à une date ultérieure. Des membres mentionnent que le changement du fonctionnement pour les billets rouges/jaunes n'a probablement pas été expliqué aux parents. Madame Josée Bonin informera les parents par courriel.	Information

15. Bilan du budget 2023-2024 et suivi budgétaire 2024-2025	Madame Josée Bonin présente le document et explique les surplus en lien avec les élèves sporadiques qui fréquentent le service de garde.	Information
16. Informations	<p>16.1 Informations du comité de parents La première rencontre aura lieu le 15 octobre 2024.</p> <p>16.2 Des membres du personnel de l'école Les enseignants sont heureux d'accueillir notre nouvelle direction. La francisation qui se donne dans notre établissement est un point positif. Le retour d'une ambiance agréable dans l'école</p> <p>16.3 Du service de garde Le nouveau personnel s'adapte bien. L'équipe est complète au service de garde. Madame Gabrielle Brisebois questionne Madame Annie St-Pierre Tremblay sur le fonctionnement de l'aide à la classe. Madame Annie St-Pierre Tremblay explique la complexité de la formation des postes et l'impact sur le service de garde. Elle mentionne également que tout est entré dans l'ordre avec le nouveau fonctionnement lors des journées pédagogiques. Madame Marie-Josée Rouleau ajoute qu'elle est agréablement surprise de l'aide que cela lui apporte.</p> <p>16.4 Correspondance Aucune correspondance</p>	Information

17. Question du public		
18. Autres sujets	<p>Les membres discutent du fonctionnement de la photo scolaire. Madame Isabelle Mathurin se questionne et questionne les membres sur la tenue d'une campagne de financement pour les élèves finissants.</p> <p>Madame Gabrielle Brisebois contactera, via Facebook, les parents de l'école pour la formation du comité décoration.</p>	
19. Date de la prochaine séance	<p>La prochaine séance se tiendra le 27 novembre 2024.</p>	
20. Levée de l'assemblée C.É. # 24-25-09	<p>Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités. Levée de l'assemblée à 20h35.</p>	<p>Adoption</p> <p>Il est proposé par Madame Annie St-Pierre Tremblay et résolu QUE la séance soit levée.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>

--	--	--

Gabrielle Brisebois

Présidente

Josée Bonin

Directrice